

Actualité

Mise en service de la rocade



Photo Laurent Chanel avec le concours de l'Aéro Club d'Avallon

P. 4-5 | Urbanisme
Rénovation à la
Morlande

P. 8-9 | Dossier
Les élus du Conseil
Municipal

édito



**Mes chères concitoyennes,
mes chers concitoyens,**

Depuis le printemps et les dernières élections municipales, votre nouveau conseil municipal s'est mis au travail sans tarder.

Je suis heureux d'être à nouveau Maire d'Avallon et je sais pouvoir agir avec le soutien efficace d'une équipe municipale soudée, riche à la fois de son expérience et de l'énergie apportée par les nouveaux élus.

Comme vous pouvez le constater, notamment à la lecture de ce premier bulletin municipal du mandat, nous n'avons pas perdu de temps et le programme des investissements 2014 se met en place efficacement.

Ce nouveau mandat doit nous permettre de relever les défis de la modernité, en inscrivant notre action dans le droit fil des grands enjeux du temps comme le numérique et la transition énergétique, tout en cultivant au quotidien la qualité de notre cadre de vie, l'attractivité de notre ville cœur de territoire, et en soutenant les initiatives des entreprises et du secteur associatif.

Nous avons du travail devant nous, tant mieux, et la nouvelle communauté de communes, forte de ses plus de 20 000 habitants, constitue désormais une réelle opportunité pour tout le territoire du sud de l'Yonne. Dépassant les clivages politiques, nous avons su conjuguer nos efforts au sein du nouveau conseil communautaire pour porter l'avenir de ce territoire rural qui dispose de nombreux atouts complémentaires.

Notre petite ville jouera pleinement son rôle dans ce nouveau collectif qui incarne la volonté de rassembler les forces, de mutualiser les moyens pour réussir ensemble à construire notre avenir.

Nous en avons les moyens car nous avons su anticiper les évolutions, et préserver notre capacité d'investir tout en participant au redressement global des finances publiques de notre pays.

Nous pouvons avoir confiance en nous car nous demeurons les principaux acteurs de notre avenir.

Pour l'instant, l'été est là, et il s'est installé de la plus belle des façons avec une fête de la musique très réussie.

Cette année encore, de nombreuses animations de toutes sortes nous seront proposées, sachons en profiter, saisissons les occasions de nous distraire, de nous reposer, de nous amuser en évitant les excès qui conduisent trop souvent quelques uns à des incivilités voire à des destructions inadmissibles. Montrons à ceux qui nous visitent en cette période de vacances notre meilleur visage, c'est aussi cela, développer l'attractivité d'une ville et d'un territoire...

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été pour faire le plein d'énergie pour la rentrée!

Jean-Yves CAULET
Maire d'Avallon
Député de l'Yonne

La Rocade d'Avallon

Urbanisme et Travaux

**Dossier : Les élus du
Conseil Municipal**

Incivilités

**Agenda culturel et
sportif**

Petite Enfance

Tourisme

Bulletin municipal de la ville d'Avallon
Parution trimestrielle - 4 500 exemplaires
Juillet 2014 - n°33
Directeur de la publication : Jean-Yves Caullet
Secrétaires de rédaction : Catherine Goor, Aurèle
Geoffroy
Comité de rédaction : Gérard Delorme, Alain Guittet,
Agnès Fernandez-Mitton, Isabelle Huberdeau, Claude
Laboureau
Conception, mise en page : Aurèle Geoffroy
Photos : ville d'Avallon - Impression : Voluprint
Dépôt légal : 3ème trimestre 2014
Hôtel de ville d'Avallon - 37 grande rue Aristide Briand
BP 167 - 89 206 Avallon Cedex - Tél : 03 86 34 13 50
Fax : 03 86 34 46 25
mél : communication@ville-avallon.fr
Site internet : www.ville-avallon.fr



La rocade d'Avallon avec son échangeur au dessus de la voie ferrée

La Rocade, enfin !

Elle devait être ouverte à la circulation le 30 juin mais des malfaçons constatées sur les glissières de sécurité en béton, ont retardé la mise en service de la rocade de contournement d'Avallon. Il faut donc encore patienter quelques jours pour pouvoir emprunter cette structure routière qui va changer la vie des Avallonnais et tous ceux qui transitent par la sous-préfecture. C'est le dossier le plus important de cette dernière décennie sur le plan financier d'une part (un coût supérieur à 12 millions d'euros), en

conversations pendant plus de 10 ans. C'est en effet en 2004 que le premier tronçon de 1,5 km, reliant l'ex RN 6 à la zone de la Croix verte (à l'est d'Avallon) a été livré. Un premier pointillé sur le tracé d'un chantier qui a connu bien des péripéties.

Il a fallu en effet attendre 2007 et le bouclage du volet financier, à l'initiative de Jean-Yves Caullet, pour engager la poursuite des travaux. Le Département, la Région, la ville d'Avallon, la Communauté de communes de l'Avallonnais et RFF (Réseau Ferré de France) ont

mis la main au portefeuille pour que la déviation n'aboutisse pas à une impasse. Le 2ème tronçon, reliant la route de Sauvigny à celle de Tonnerre, a été mis en service en 2010, contribuant déjà à alléger le trafic poids lourds dans

réalisation d'un échangeur de 80 mètres de diamètre au dessus de la voie ferrée, a démarré en janvier 2012. Cet ouvrage d'art était le maillon manquant permettant la jonction avec les 650 derniers mètres qui aboutissent à la route d'Annéot.

Il ne manquait plus que le feu vert de la direction des routes pour ouvrir la rocade. Hélas, des fissures constatées sur les glissières en béton vont nécessiter leur remplacement. Une intervention qui ne peut se faire qu'après le passage des experts. On peut néanmoins espérer une ouverture avant la fin juillet. « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage », dit le proverbe.

Toujours est-il que l'ouverture de la rocade est très attendue des Avallonnais qui vivent le long de l'ancienne Nationale 6. Outre la réduction du trafic routier, ce sera aussi l'occasion de réaliser différents aménagements permettant de sécuriser les déplacements à l'intérieur de la ville, en privilégiant notamment les pistes cyclables.



Ce sont les glissières de sécurité en béton du rond-point supérieur qui doivent être remplacées

matière d'aménagement du territoire d'autre part. Un dossier qui a alimenté les

la traversée de la ville. La dernière phase du contournement, comprenant la

Urbanisme



*Inauguration des travaux
d'aménagement du coeur de quartier*



Le quartier de la Morlande poursuit sa rénovation

Historique des actions menées sur le quartier de la Morlande

En 2001, la ville d'Avallon a engagé une réflexion globale sur le devenir de son territoire, en partenariat avec les acteurs locaux (bailleurs, travailleurs sociaux,...) et institutionnels.

Cette démarche s'est concrétisée par l'élaboration d'un Projet de Ville. Les cabinets missionnés ont défini les principaux objectifs de développement, à court, moyen et long termes :

- Renouveler et adapter l'offre résidentielle
- Optimiser le fonctionnement urbain
- Favoriser l'échange social et culturel et améliorer le cadre de vie

Certaines de ces actions ont fait l'objet de conventions spécifiques :

Convention Cœur de Quartier

entre la Ville et Domanys (restructuration Espace Victor Hugo, opérations de démolitions / reconstructions, opérations de résidentialisations, requalification des espaces extérieurs, amélioration des déplacements...

Convention Rénovation urbaine entre la Ville et la Région Bourgogne (signée en 2007) pour financer les opérations d'aménagements portées par la municipalité

Financements ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)

Du fait du classement du quartier en Zone Urbaine Sensible (ZUS), la ville a sollicité le concours financier de l'ANRU pour les opérations d'aménagements d'espaces publics du quartier et pour la réhabilitation de l'Espace Victor Hugo. Celles-ci ont été déterminées par l'étude de recomposition urbaine menée en 2004 sur l'ensemble du quartier. Ces opérations ont également été soutenues par le Conseil Général de l'Yonne au titre des crédits de la politique de la ville.

Déroulement des opérations réalisées sur le quartier par la Ville d'Avallon

Espace Victor Hugo : aménagement de la résidence sociale 77 logements (2006). Coût des travaux 1 250 488 € HT

soit 1 319 265 € TTC

(Subventions ANRU : 250 250 €, Département (CG89) : 192 500 €, Ville d'Avallon : 807 738 €)



Aménagement du rez-de-chaussée (2007) : coût des travaux 780 641 € HT soit **933 646 € TTC**

(Subventions ANRU : 180 000 €, Région : 121 960 €, Département (CG89) : 164 060 €, Ville d'Avallon : 494 621 €)

Aménagement des espaces publics

Aménagement de l'entrée de quartier, rond point (2010) : coût des travaux 142 692,21 € HT soit **170 659 € TTC**

(Subventions ANRU : 24 000 €, Région : 57 076,88 €, Département (CG89) : 28 538,44 €, Ville d'Avallon : 33 076,89 €)



Aménagements 12 à 22 avenue de la République (galerie commerciale), en partenariat avec Domanys.

Coût des travaux : 27 000 € HT soit **32 292 € TTC**
(Subventions ANRU : 5400 €, Région : 10 800 €, Ville d'Avallon : 10 800 €)

Aménagements du cœur de quartier

Etude complémentaire cabinet Merlin : 44 600 € HT soit **53 341,60 € TTC**

(Subventions ANRU : 19 600 € et Région : 15 000 €)

De cette étude, ont découlé les 4 dernières opérations : (aménagement espace public devant la bibliothèque, réfection et aménagement de la rue Pierre Etienne Flandin, création et aménagement d'un parvis à l'arrière du bâtiment de la bibliothèque et création d'une venelle piétonne.)

Coût total des travaux : 1 061 211,50 € HT soit **1 269 208 € TTC**

(Subventions ANRU : 174 422 €, Région : 264 850 €, Département (CG89) : 178 334 €, Ville d'Avallon : 443 605,50 €)



**Coût global des travaux réalisés par la ville d'Avallon
 dans le cadre du programme de rénovation urbaine depuis 2005**

1 799 840,50 € HT soit 2 152 609 € TTC

Pour mémoire

Opérations réalisées par Domanys dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier :

- Démolitions des logements 2, 4, 6 rue PE Flandin en 2008 et 9 Place Pierre et Marie Curie (ancien porche)
- Construction de 70 logements rue Carnot (Résidence Mariani)
- Réhabilitations : 12 à 24 avenue de la République, 7 à 15 avenue de la République
- Résidentialisations : les Gammas avenue Victor Hugo et 12 à 22 avenue de la République

Environnement



Espace détente à Cousin-La-Roche

La vallée du Cousin se refait une beauté

Deux gros chantiers, réalisés en 2014, vont donner un nouveau visage à la Vallée du Cousin pour renforcer son attractivité comme lieu de détente

Aménagement de l'espace de détente à Cousin la Roche

Démarrage des travaux : rentrée de septembre

Terrain d'enjeux contradictoires, mais aussi d'une grande richesse patrimoniale, la vallée du Cousin a subi une profonde mutation ces dernières décennies, passant d'un statut industriel à un état naturel, du fait du retrait des activités liées au cours d'eau (tanneries et papeteries).

La Municipalité a engagé une étude pré-opérationnelle d'aménagement de la Vallée du Cousin, avec plusieurs sites à traiter, dont le site de Cousin la Roche.

Le site sera aménagé sur une surface de 5800m², au pied du rocher répertorié parmi les sites classés de la commune.

Actuellement, cet espace mélange 4 parties distinctes : un espace de stationnement avec une aire de tri sélectif, deux espaces de détente liés au Cousin, mais séparés par un dernier espace cloisonné accueillant un bâtiment qui n'est plus utilisé mais appartenant à la ville.

L'enjeu du projet est de créer un espace de détente pour pique-nique dans un environnement en lien avec la rivière, tout en valorisant cette zone verte.

Celui-ci permettra de créer une liaison piétonne sécurisée d'est en ouest et confortera l'offre de stationnement en créant 54 places de parking vert.

Plusieurs éléments de mobilier urbain seront installés comme des tables de pique-nique, des corbeilles, de la signalétique... L'aire de jeu proposera 3 petits jeux pour enfants.

L'objectif est de conserver un maximum d'espaces verts sur le site. Des arbres viendront remplacer et compléter les arbres existants. Des haies paysagères délimiteront les espaces de stationnement de la zone de détente. Le cheminement piéton déambulera dans un vaste espace en gazon le long du Cousin, avec une transition de prairie fleurie en direction du parking.

La prairie fleurie, nécessitant peu d'entretien, jouera également de son pouvoir d'attraction sur les insectes pour créer une biodiversité dans ce site naturel.



Aménagement de la place de Cousin le Pont

Les travaux de l'aménagement de la Place de Cousin le Pont avancent à grands pas. Le chantier a démarré au mois de mai et devrait se terminer début juillet. Les plantations auront lieu à la rentrée de septembre.

Cet aménagement permettra de stationner les véhicules pour inciter les promeneurs et touristes à flâner à pied pour découvrir et profiter de la vallée du Cousin.

Travaux



Avenue du 11 novembre

Le programme de voirie

La municipalité profite de l'été pour entreprendre d'importants travaux dans les rues de la ville. Pour un montant dépassant les 300 000 €.

Programme de voirie 2014

Semaine du 23 au 27 juin : avenue du Bois Dieu, rue des Chênes, avenue des Chaumottes (2ème partie), rue de la Liberté (derrière Espace Victor Hugo), avenue de la République (dernière partie)

Semaine du 7 au 11 juillet : rue des Fusains (2ème tranche), rond point des Minimes, avenue du 11 novembre



Rond Point des Minimes

Semaines du 4 au 14 août (en partenariat avec des interventions de GRDF sur ces voies) : rue du Collège, rue des Merciers, rue de la Halle, rue du Fort Mahon (carrefour compris)

Montant total des travaux de voirie : 302 200 € TTC

En parallèle, travaux d'éradication des branchements en plomb. Coût

total : 84 138 € TTC
Travaux réalisés par VEOLIA/TPCB

Planning prévisionnel

Jusqu'au 4 juillet 2014 : rue des Merciers, impasse de la Foudre, impasse Vaudois, rue de la Halle, rue des Bouchers, rue Fort Mahon, route de Lormes, rue Saint Larare.

Du 7 au 11 juillet : rue du Collège, rue Pasteur, rue Raudot



Rue des Merciers

Acquisition d'une mini balayeuse



Balayeuse compacte et polyvalente : coût 86 183,20 € TTC
Cet équipement, du fait de sa taille

et de sa maniabilité, permettra d'intervenir dans les zones étroites (ruelles, trottoirs...) et d'améliorer la qualité du nettoyage des rues du centre-ville.

Ce véhicule sera livré mi-juillet et opérationnel immédiatement.

La pension de famille sort de terre

A l'entrée du quartier de la Morlande, en bordure de la rue du Stade, le chantier de la pension de famille gérée par l'association Coallia (ex AFTAM) avance à grands pas. Une structure de 25 places, destinée à accueillir des personnes en grande difficulté sociale, qui devrait ouvrir début 2015.



Chaque logement disposera d'une kitchenette et d'une salle de bain. Les résidents de Coallia sont actuellement hébergés à l'Espace Victor Hugo. Leur départ permettra une autre utilisation des locaux qui leurs sont réservés.



Jean-Yves CAULLET
Député-Maire d'Avallon



Camille BOERIO
Adjoint au Maire



Gérard DELORME
Adjoint au Maire



Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU
Adjointe au Maire



Alain GUITTET
Conseiller Municipal
délégué



Bernard DESCHAMPS
Conseiller Municipal
délégué



Jamilah HABSAOUI
Conseillère Municipale
déléguée



Farid AIT KICHA
Conseiller Municipal
délégué



Anne-Marie THOMASSIN
Conseillère Municipale
déléguée



Cécile VIOLETT
Conseillère Municipale



Françoise VERMILLARD
Conseillère Municipale



Alice GUNDUZ
Conseillère Municipale



Mourad CHENAF
Conseiller Municipal



Sonia PATOURET
Conseillère Municipale



François-Xavier NAULOT
Conseiller Municipal



Denise GALLIMARD
Conseillère Municipale

Conseil Municipal



Claude LABOUREAU
Adjoint au Maire



Agnès FERNANDEZ-MITTON
Adjointe au Maire



Gérard GUYARD
Adjoint au Maire



Françoise WICKER
Adjointe au Maire



Françoise BAUDOT
Conseillère Municipale
déléguée



Alain COMMARET
Conseiller Municipal
délégué



Nicole LHERNAULT
Conseillère Municipale
déléguée



Brice BESNARD
Conseiller Municipal
délégué



Rachid EDDAHBI
Conseiller Municipal



Isabelle MARIANI
Conseillère Municipale

A la suite de l'élection municipale du 23 mars 2014, le conseil municipal a été en partie renouvelé. C'est la liste de gauche conduite par Jean-Yves Caullet qui est arrivée en tête avec 1397 voix (51,25 %), obtenant 22 des 29 sièges à pourvoir. La liste de droite conduite par Mourad Chenaf a obtenu 890 voix (32,25 %) et 5 sièges ; celle du Front national menée par Joël Riquier 439 voix (16,10 %) et 2 sièges. Louise Deshayes, élue en deuxième position sur la liste FN, a démissionné aussitôt ; elle a été remplacée par Gérard Demartini.



Patrick LEBLANC
Conseiller Municipal



Joël RIQUIER
Conseiller Municipal



Gérard DEMARTINI
Conseiller Municipal

LES DÉLÉGATIONS DE FONCTION

LES ADJOINTS

Camille BOERIO : Finances et Ressources Humaines

Gérard DELORME : Développement économique, tourisme, relations extérieures, jumelage, sport et jeunesse, gestion locative des équipements et infrastructures sportives, communication, relations avec l'intercommunalité

Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU : Affaires scolaires (dont les relations avec les collèges et lycées), enfance, citoyenneté

Claude LABOUREAU : Travaux de voirie, des réseaux, des bâtiments, des équipements communaux, espaces verts et propreté, forêt

Agnès FERNANDEZ-MITTON : Action et animation culturelles, équipements culturels, patrimoine historique (hors Saint-Lazare)

Gérard GUYARD : Commande publique, équipement des services,

gestion locative des bâtiments et espaces communaux, hors infrastructures et équipements sportifs, partenariats financiers, numérique

Françoise WICKER : Environnement, transition écologique, mise en valeurs des espaces naturels, Parc Naturel Régional du Morvan

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Bernard DESCHAMPS (délégué auprès de Jean-Yves CAULLET) : Affaires sociales, solidarité, insertion, logement social et habitat

Alain GUITTET (délégué auprès de Jean-Yves CAULLET) : Urbanisme et affaires foncières, foires et marchés, transport, circulation et stationnements, services à la population (police municipale, état civil, élections, recensement militaire, débits de boissons, attestations d'accueil, délivrances de certificats

administratifs, cimetière et tous les actes relevant des opérations funéraires

Nicole LHERNAULT (déléguée auprès de Jean-Yves CAULLET) : Précarité

Anne-Marie THOMASSIN (déléguée auprès de Jean-Yves CAULLET) : Restauration de la Collégiale Saint-Lazare

Jamilah HABSAOUI (déléguée auprès de Camille BOERIO) : Ressources Humaines

Françoise BAUDOT (déléguée auprès d'Agnès FERNANDEZ-MITTON) : Évènementiel

Farid AIT KICHA (délégué auprès de Gérard DELORME) : Sport

Alain COMMARET (délégué auprès de Claude LABOUREAU) : Programmation et organisation des Services Techniques

Brice BESNARD (délégué auprès de Gérard GUYARD) : Recherches de financements

LES REPRÉSENTATIONS

Établissements publics communaux

Caisse des écoles : Alain COMMARET, Alice GUNDUZ, Nicole LHERNAULT, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Isabelle MARIANI

Centre Communal d'Action Sociale : Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Bernard DESCHAMPS, Isabelle MARIANI, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alice GUNDUZ, Camille BOERIO, Denise GALLIMARD

EPIC Office de Tourisme d'Avallon :

Membres titulaires : Jean-Yves CAULLET, Françoise BAUDOT, Gérard DELORME, Agnès FERNANDEZ-MITTON, Alain GUITTET, Gérard GUYARD, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Anne-Marie THOMASSIN
Membres suppléants : Françoise WICKER, Camille BOERIO, Jamilah HABSAOUI, Bernard DESCHAMPS, Farid AIT KICHA, Alain COMMARET, Cécile VIOLLET, Françoise VERMILLARD, Nicole LHERNAULT

Syndicats de communes et syndicat mixte

S.D.E.Y (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne) : Titulaire Roland ENES, suppléant : Alain

COMMARET

S.I.V.U de la Vallée du Cousin : Titulaires Claude LABOUREAU et Françoise BAUDOT, suppléant Anne-Marie THOMASSIN

Parc Naturel Régional du Morvan : Titulaire Jean-Yves CAULLET, suppléant Françoise WICKER

Etablissements publics locaux d'enseignement

Maternelle Jean de La Fontaine et élémentaire Victor Hugo : Titulaire Alain COMMARET, suppléant Jamilah HABSAOUI

Maternelle André Gendre et élémentaire des Chaumes : Titulaire Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, suppléant Alice GUNDUZ

Ecole primaire Sainte-Chantal : Titulaire Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, suppléant Isabelle MARIANI

Lycée des Chaumes : Titulaires Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Isabelle MARIANI, Françoise BAUDOT suppléants Françoise WICKER, Claude LABOUREAU, Farid AIT KICHA

Collège des Chaumes : Titulaires Françoise BAUDOT, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, suppléants Françoise

WICKER, Claude LABOUREAU

Collège Maurice Clavel : Titulaires Agnès FERNANDEZ-MITTON, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Alain COMMARET suppléants Isabelle MARIANI, Jamilah HABSAOUI, Anne-Marie THOMASSIN

Autres organismes et associations

Conseil de développement du Pays Avallonnais : Bernard DESCHAMPS

GIP-ADT du Pays Avallonnais : Titulaire Gérard DELORME, suppléant Alain COMMARET

GIP e-bourgogne : Titulaire Gérard DELORME, suppléant Gérard GUYARD

Association "La Chambre économique de l'Avallonnais" : Titulaire Gérard DELORME, suppléant Alain GUITTET

Association "Emeraude" : Claude LABOUREAU

Association "Le Petit Ruisseau" : Nicole LHERNAULT

Association "Les Vitrines de l'Avallonnais" : Jean-Yves CAULLET - son représentant Alain GUITTET

Association "L'Yonne en Scène" : Agnès FERNANDEZ-MITTON, Françoise BAUDOT

Correspondant Défense : Jean-Yves CAULLET

La vie de la cité



La statue de Cérés
a retrouvé sa place



La chasse aux incivilités

Dix jours après avoir été victime d'un acte de vandalisme, la statue de la fontaine Laboureau, a retrouvé son socle sur la place du général de Gaulle, face à l'Hôtel de Ville. A juste titre les Avallonnais s'étaient émus en découvrant, au petit matin, la statue de Cérés décapitée, gisant dans l'eau de la fontaine. Plainte a été déposée et les forces de police et de gendarmerie ont uni leurs efforts pour tenter de retrouver les auteurs de cette agression sur le bien public.

Pour autant, ce geste imbécile symbolise une multiplication des incivilités que la municipalité, avec les moyens qui sont les siens, est bien décidée à combattre.



Ainsi, au cours de la même période, c'est un défibrillateur, installé sur un mur de la mairie, qui a été la cible d'individus en mal de distraction. Auparavant ce sont des bâtiments qui ont été tagués à la peinture bleue, notamment la statue de Vauban et les murs de la mairie. Sans oublier les panneaux arrachés, les jardinières de

fleurs détériorées, les bouteilles cassées qui jonchent le sol ... Toutes ces dégradations ont un coût pour la collectivité puisqu'il faut réparer, remettre en état en attendant le résultat des poursuites judiciaires engagées après les plaintes à chaque fois déposées.

La réponse à apporter à ces actes de destruction systématique repose, en partie, sur l'installation de caméras de surveillance. Cette politique de vidéo-protection a été votée par le conseil municipal et une douzaine de sites ont été retenus, notamment les parkings, pour la mise en place des caméras. Le renforcement de la sécurité dans la ville devrait débiter dès la rentrée.

Les crottes se ramassent

Mais les incivilités ne se limitent pas à la destruction et au souillage des biens. Elles concernent aussi les déjections canines et les dépôts d'ordures sauvages en dehors des jours de collecte. Pour améliorer la propreté de la ville, des distributeurs de sacs permettant de ramasser la déjection des chiens ont été installés en différents points de la cité. Cet équipement va être complété. Il convient toutefois de rappeler que l'accès aux aires de jeux et aux bacs à sable est interdit aux animaux. Et que, dans tous les cas de figure, toute déjection canine doit être

immédiatement ramassée par le responsable de l'animal.



Au cours de leurs patrouilles les agents de la police municipale constatent et sanctionnent les contrevenants, qu'il s'agisse des déjections ou des dépôts d'ordures sauvages. L'amende de deuxième classe s'élève à 35 euros.

Avallon est une ville touristique. Aidez-nous à la tenir propre.

Promenade Edu'canine

Dans le cadre de son label Toutourisme, l'Office de tourisme d'Avallon organise, en partenariat avec le Club des Chiens Sportifs du Pays Avallonnais, une balade Edu'canine gratuite, le 19 juillet à 15 h au départ des Terreaux Vauban.

Réservation obligatoire à l'Office avec le carnet de santé du chien (03 86 34 14 19) avant le 14 juillet



Les manifestations autour du Centenaire 14-18 à Avallon

Où sortir cet été ?

L'été s'annonce riche en animations culturelles, festives et sportives. Centenaire de la Grande Guerre oblige, la saison est marquée par cette commémoration avec des expositions exceptionnelles simultanément, aux Abattoirs, dans les salles Saint-Pierre et la Fabrique ainsi qu'au musée de l'Avallonnais.

Théâtre de rue, apéros concerts, chiens sportifs, Fest-Noz-Trad, Grimpettes de l'Avallonnais sans oublier les nombreuses expositions, le choix est difficile. N'hésitez pas à consulter notre programme, à l'Office de tourisme, en mairie et dans toutes les structures culturelles de la ville.

> Du vendredi 11 au dimanche 13 juillet

La Clochette de Madame ! Théâtre de la Compagnie du Carillon
Vendredi 11 et samedi 12 à 20h30 et dimanche 13 à 15h - Marché Couvert
Tarif 8 € et 5 €



> Samedi 12 et dimanche 13 juillet
Avallon fait la fête !!

A partir de 8h (rue de Paris, Grande Rue et rue de Lyon) : Grand déballage

des commerçants, vide-greniers, animations, danse orientale, structure gonflable pour les enfants, baby foot humain géant, restauration sur place
Dimanche 13 juillet dans les jardins Menant (Cousin-Le-Pont) à partir de 20h

Animations maquillage, danses, feu d'artifice et bal.

A 21h : Retransmission en direct sur écran géant de la finale de la coupe du monde de football (marché couvert en cas de pluie)

> **Dimanche 20 juillet à 18h30**

C'est le retour de Raymonde et Marcel qui avaient séduit les Avallonnais Américaine Drim!
Comédie circo-burlesque par la Compagnie « Les bleus de travail »
Parking Saint-Lazare - *Entrée libre*



> **Mardi 28 juillet à 20h30**

Concert de « **L'Ensemble du Bout des doigts** » dirigé par Alexandra Cravero
Collégiale Saint Lazare
Entrée avec libre participation

> **Vendredi 15 août à 20h30**

Fest-Noz-Trad, danseurs et musiciens bretons - Marché Couvert. *Tarif 5 €*

> **Samedi 16 août**

Festival d'été "**La Grenouille au Paradis**". A 16h : tremplin débutants, de 18h30 à 20h groupes musicaux, à 21h Boulevard des Airs, fanfare explosive (chanson française, rock, reggae,..). Parking Saint-Lazare
Tarif 10 € - prévente 8 €

> **Vendredi 22 et samedi 23 août**
Fête d'Avallon

Dès le vendredi 22 août, le théâtre de rue avec la compagnie Mystère Bouffe va ouvrir les festivités avec « **Cendrillon s'en va en guerre** » sur le parking Saint-Lazare à 19h - *Entrée libre*.



La comédie del arte laissera place le samedi 23 août à des concerts gratuits de 21h à 22h30. La retraite aux flambeaux vous guidera de la place Vauban aux terreaux de la petite porte pour un feu d'artifice d'exception. La soirée se terminera par le traditionnel bal sur les terreaux Vauban.

Pour les sportifs du dimanche, le lendemain sera consacré « aux grimpettes » où seront proposées des randonnées cyclistes et/ou pédestres à travers le relief avallonnais (départ et arrivée terreaux Vauban).

> Samedi 23 Août

Les Musi

A 9h, Petit-déjeuner en musique dans les jardins de l'Hôtel de Ville. A 14h30, balades en musique dans les jardins de l'Hôtel de Ville. A 15h Mise en oreille avec concert à la Collégiale Saint-Lazare. A 16h « La victoire de Milan », concert des Rencontres Musicales de Vézelay à la Collégiale Saint-Lazare.

> Samedi 20 et dimanche 21 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

- **Concert voix et orgue** le 20 septembre à 20h30 à la Collégiale Saint-Lazare.

Entrée avec libre participation

- **Quizz** sur Avallon et parcours découvertes au Musée de l'Avallonnais les 20 et 21 septembre de 14h à 18h.

Entrée libre

- **Exposition** dans la Tour de l'Horloge les 20 et 21 septembre. *Entrée libre*

- **Présentation** des travaux de restauration du tableau du Général Habert à l'hôtel de ville les 20 et 21 septembre. *Entrée libre*

EXPOSITIONS (entrée libre)

CENTENAIRE 14-18

> **Les Affichistes de la Grande Guerre**, "cent affiches pour un centenaire", jusqu'au 31 août, salles Saint-Pierre Et La fabrique et aux Abattoirs

> **14-18 Miserere !** jusqu'au 30 novembre au Musée de l'Avallonnais *Entrée 3 € - réduit 1,50 € - gratuit le mercredi et pour les moins de 18 ans*

> **Rob Mulholland**, silhouettes en centre ville jusqu'au 21 septembre



> **11ème festival d'art et de création** jusqu'au 31 août au Grenier à sel

> **Regards sur des minorités du Nord Vietnam**, exposition photographique de Martine Augait, du 11 juillet au 7 septembre à la Maison des Sires de Domecy

> Radical ?

Peintures de Jean-Christophe Bounon et sculptures de Yvan Baudoin Jusqu'au 21 septembre à l'Office de Tourisme

> **La dentelle : un art contemporain** du 5 septembre au 12 octobre au Grenier à sel



> Mouv'Art Echange

Mon œuvre d'art contre ce que tu me proposes, du 12 septembre au 12 octobre aux Abattoirs

> Jacques Chantarel

Du 20 septembre au 11 novembre Saint-Pierre Et La fabrique

LE MOIS DE LA PHOTO DANS L'YONNE

du 23 septembre au 25 octobre **Bibliothèques Gaston-Chaissac et Max-Pol Fouchet**

Photographies de François Bonnet, Sylvie Hugues, Marie Chapelet, Lisia Saavedra, Alexis Myakishev, Pierrot Men - Entrée libre

Musée de l'avallonnais

Histoire de Chine, photographies de Daniel Baudry

Entrée 3 € - réduit 1,50 € - gratuit le mercredi et pour les moins de 18 ans

Office de Tourisme

Les Jardins Terrasses, photographies de Daniel Baudry - Entrée libre

LE COIN DES SPORTS

> **Vendredi 11 juillet à 19h00**

L'AJ Auxerre et le Dijon FCO vont se reconfronter sur la pelouse du stade Léon

Laurent. *Tarif de 5 à 7 € - gratuit pour les moins de 12 ans*

> **Samedi 23 et dimanche 24 août**
Vallée du Cousin – Aire du pique-nique



Venez découvrir nos amis canins avec les bergers australiens pour un championnat de France d'agility dans le magnifique décor de la vallée du Cousin. Samedi : Conduite de troupeau sur ovins et concours de cavage (recherche de truffes). Dimanche : Concours d'agility et de fly ball

> **Dimanche 7 septembre**

Stade du bois Dieu

Boule sportive - Challenge de la Ville

Fantaisies pour orgue

De 18h30 à 19h à la Collégiale Saint-Lazare, **les 18 et 25 juillet et les 1er et 8 août** - *Entrée libre*
Sur l'orgue de chœur restauré en 2013, musiques interprétées par Etienne Jacquot

Apéro-concert

De 18h30 à 20h30 - *Entrée libre*
Samedi **12 juillet** devant l'Espace Victor Hugo, samedi **26 juillet** avenue du Parc des Chaumes, samedi **2 août** au camping municipal, samedi **9 août** place Pierre-Etienne Flandin (derrière la bibliothèque Max-Pol Fouchet)

Plus d'infos sur Arts en Avallon, la NewsLetter culturelle d'Avallon.

Inscription :

communication@ville-avallon.fr, et sur le www.ville-avallon.fr à consulter tout au long de l'année.

Education



Salle d'activités du restaurant scolaire des Remparts qui sera entièrement rénovée



Travaux d'amélioration dans les crèches et les écoles

LA PETITE ENFANCE

Les deux crèches, Caribou et Galipette ont accueilli 162 enfants différents au cours de l'année 2013.

Création d'un espace « bébés » à la crèche Galipette avec une extension de trois places

La ville d'Avallon a décidé en sa séance du Conseil municipal du 13 septembre 2012 d'agrandir la crèche Galipette de 3 places afin de mieux répondre aux besoins des familles en offrant un accueil pour 6 à 12 enfants supplémentaires par an.

Le projet a été possible en réaménageant les locaux du Relais Cigogne libéré.

L'extension a permis une organisation de la vie de la structure en petite unité : grands- moyen et bébés.

Le nouvel espace est réservé aux bébés. Celui-ci est calme avec moins de passage et de bruit. Il garantit une sécurité affective mieux préservée.



Espace bébés de la crèche Galipette

Une biberonnerie a été créée à proximité.

Les surfaces libérées dans les locaux historiques ont permis une

réorganisation pour les plus grands avec des espaces mieux conçus pour leurs besoins et leurs activités.

Cette extension a été financée par la CAF de l'Yonne, la Région Bourgogne, le Conseil général de l'Yonne (pour les aménagements intérieurs) et la ville d'Avallon.

Ce projet a été achevé dans sa partie intérieure le 1 septembre 2013. La partie extérieure (jardin) vient de se terminer.

Le coût des travaux est de 47 760 € hors taxe.

L'ENFANCE : LES ÉCOLES ET LE PÉRISCOLAIRE

La ville, soucieuse de la qualité d'accueil de ses enfants dans les écoles, entreprend chaque année des travaux sur les sites scolaires et périscolaires.

La réfection des sanitaires de l'école élémentaire des Chaumes vient de se terminer avec entre autre la création d'un WC pour les enfants handicapés et la modernisation de l'ensemble des sanitaires.

Pour cet été, différentes opérations d'envergure sont prévues. Cette période est propice aux gros travaux car c'est le seul moment où les bâtiments scolaires sont inoccupés.

La cour de l'école maternelle Jean de la Fontaine, abîmée par les racines d'arbre sera refaite et réaménagée.

A l'espace périscolaire de la maternelle André Gendre, le coin cuisine sera remis aux normes et

réorganisé.

Au restaurant scolaire des Remparts la salle d'activité sera entièrement rénovée.

A l'école Victor Hugo, une salle de classe sera également réhabilitée.



Réfection des sanitaires de l'école des Chaumes

Une grande partie de ces travaux seront réalisés par les services techniques de la ville.

La ville d'Avallon souhaite favoriser les conditions de bien être, d'apprentissage et de réussite éducative des enfants. L'ensemble de ces travaux y contribuent.

Rappel : il est encore possible d'inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs périscolaire jusqu'au 15 juillet 2014

Le matin au service Enfance de la Mairie d'Avallon - 37, Grande Rue Aristide Briand. Tél : 03.86.34.98.28

L'après-midi à l'Espace Solidarité Famille - 10, avenue Victor Hugo
Tél : 03.86.42.01.90

Mél : enfance@ville-avallon.fr

L'inscription aux services périscolaires est à renouveler chaque année.

La Parole à l'opposition



Sollicitée par le service Communication, la liste "Ensemble construisons un avenir pour Avallon" ne nous a pas fait parvenir son texte. Nous ne pouvons donc pas lui donner la parole.

Pour Avallon et les Avallonnais, notre centre-ville a besoin d'un secteur sauvegardé

Le centre-ville d'Avallon, qui recèle une architecture et un patrimoine remarquables, mériterait d'être classé en secteur sauvegardé.

Cette disposition, qui serait rendue possible par une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), présenterait un atout majeur pour notre ville.

En effet, les rénovations seraient prises en charge par les propriétaires privés, qui bénéficieraient dans le même temps de réductions d'impôt conséquentes. Ce qui n'obérerait pas le budget municipal. Ensuite, l'effort de rénovation de l'habitat porterait sur le centre-ville, ce qui redynamiserait le commerce et l'activité au cœur d'Avallon.

Enfin, notre ville y trouverait moyen de relancer une activité touristique qui serait particulièrement bénéfique.

Gérard Demartini

Pour le groupe "Rassemblement Bleu Marine"

Le courrier des lecteurs



Q. Qu'en est-il de l'ouverture du Drive ?

R : Comme vous le savez c'est un projet privé porté par le Groupe Schiever. La vente des terrains doit être conclue début septembre. De nombreux travaux d'aménagement sont à prévoir (réseaux, voirie,...). Le permis de construire devrait être déposé dans les prochaines semaines et il appartiendra ensuite à Schiever de déterminer le calendrier des travaux.

Hôtel de ville 03 86 34 13 50
Accueil
37 grande rue Aristide Briand

Cabinet du Maire 03 86 34 98 23
Direction générale 03 86 34 93 24
Etat Civil 03 86 34 98 25
Recensement - Elections 03 86 34 98 28
Police Municipale 03 86 34 98 22
Sports - Loisirs et Animations 03 86 34 84 14
Action Sociale 03 86 34 96 73
Urbanisme et Habitat 03 86 34 84 11
Marchés Publics 03 86 34 84 17

Services Techniques
9 bis, route de Paris 03 86 34 93 25

Accueil du public

Hôtel de ville

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h

Le samedi de 9h à 11h30 (passeport et carte d'identité)

Police Municipale

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Bibliothèque Médiathèque G.Chaissac

Rue du Marché 03 86 31 65 14

Bibliothèque Max-Pol Fouchet

Av. de la République 03 86 34 46 18

Camping municipal Sous Roche

Rue Sous Roche 03 86 34 10 39

Cinéma Vauban

1, rue Maréchal Foch 03 86 34 22 87

Communication

6, rue Bocquillot 03 86 34 84 15

Conservatoire de musique, danse, théâtre

55 grande rue A.Briand 03 86 34 05 15

Crèche Caribou

6, rue de la Maladière 03 86 34 46 57

Crèche Galipette

8, avenue de Pepinster 03 86 31 66 65

Espace Solidarité Famille

Centre Communal d'Action Sociale, Centre Social, Enfance Jeunesse

10, avenue Victor Hugo 03 86 42 01 90

Musée de l'Avallonnais

5, rue du Collège 03 86 34 03 19

Office de Tourisme

6, rue Bocquillot 03 86 34 14 19

Piscine Municipale

Av. du Parc des Chaumes 03 86 34 08 51

Tourisme

Passez un bel été avec
l'Office de Tourisme



H(h)istoire(s) en Avallon donne une nouvelle fois l'occasion de découvrir la ville ... autrement ... la nuit ... et mise en scène !!
Proposé par l'Office de Tourisme d'Avallon avec la complicité des comédiens de la Compagnie avallonnaise du Carillon, cet événement vous offrira cette année un nouveau regard sur la ville. 2014 Année du Centenaire 14-18, a invité à réfléchir sur une nouvelle thématique, celle de la Guerre ou des Guerres qui, au fil des siècles, ont façonné et marqué Avallon. Les saynètes 2014 et le commentaire du guide ont donc été retravaillés en ce sens. Cet été, **quatre balades nocturnes sont donc proposées au public les 17 et 25 juillet à 21h30 et les 29 août et 5 septembre à 21h.**

*Tarif 10 € (adulte) – 6 € (moins de 15 ans)
Réservation obligatoire à l'Office de
Tourisme – durée environ 1h30*

Le Fantastic PicNic

Le samedi 27 septembre à partir de 16 heures sur les Terreaux Vauban

Pour fêter le 40ème anniversaire de la libération d'Avallon, l'Office de Tourisme propose une animation sur des airs de 1944. Expositions sous tentes américaines de différentes saynètes d'époque présentant infirmerie, poste de commandement, jeep et véhicules militaires...

Orchestres musette et jazz pour entrer dans la danse.

Picnic prévu sous tente. Deux formules au choix : vous venez avec votre panier ou vous le réservez à l'avance auprès de l'Office de Tourisme, 6 rue Bocquillot - 03 86 34 14 19. www.avallon-morvan.com



Les amateurs n'ont pas hésité à mettre le pied au pédalier

Une nouvelle offre avec les VTT électriques

En adhérant à la nouvelle charte qualité des Stations Vertes, axée sur l'éco-tourisme et le développement durable, la ville d'Avallon s'est engagée, avec l'Office de tourisme, à proposer une animation touristique et de loisirs basée sur la nature, le patrimoine, les activités douces. C'est le sens de l'acquisition de six VTT à assistance électrique qui permettent aux utilisateurs de découvrir, sans effort, les richesses d'un territoire gâté par la nature. Cette démarche s'est inscrite dans le cadre d'un appel à projet de la Région Bourgogne, porté par le Parc du Morvan et visant à soutenir les éco-destinations.



Le relief accidenté du territoire, à l'entrée nord du Morvan, est un terrain prédestiné pour les adeptes du VTT, de plus en plus nombreux à emprunter sous-bois et sentiers. Ville départ (ou arrivée) de la GTM (Grande Traversée du Morvan) Avallon se devait d'être une

véritable vitrine de ce sport nature. Pour compléter l'offre, notamment auprès des familles, trois circuits présentant des difficultés différentes sont en cours de balisage avec le concours du PAC (Promotion Animation Cyclisme) avallonnais : l'enduro urbain dans la ville, un circuit facile au Bois Dieu et une boucle d'une trentaine de kilomètres sur les communes d'Avallon, Magny et Saint-Germain-des-Champs. Ces boucles complètent d'autres circuits, proposés par le Parc du Morvan, qui invitent à découvrir la faune et la flore.

Ces VTT à assistance électrique s'adressent à un vaste public amoureux de la nature. Un moyen de locomotion hybride qui permet de conjuguer deux énergies : l'énergie électrique transmise par une batterie et la force des mollets. Ces vélos fabriqués en France par Matra offrent une autonomie allant de 80 à 200 kilomètres selon que vous utilisiez la batterie en mode turbo ou en mode éco. La location se fait au camping sous Roches, sept jours sur sept, au tarif de 20 € la demi-journée et 35 € la journée, la vallée du Cousin étant un lieu de départ idéal pour découvrir la ville et les alentours. La maintenance sera assurée par les cycles Gueneau à Avallon qui ont obtenu le marché.

*Renseignements à l'Office de
Tourisme (tél 03.86.34.14.19) ou au
camping Sous Roche (tél
03.86.34.10.39.*